

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE FONTAINE ST LUBIN DU 23 MARS 2012

Etaients présents :

Mme COUDERC, maire adjoint chargée des affaires scolaires
Mme EXPOSTO, chargée des dossiers travaux à la mairie
Mmes GUENARD, RAMBAUD, ROMEU, FARJAUDOU, LEGER, JOSSERAND, LESCOT, EVEILLARD
enseignantes
Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES, enseignants.
Mmes EREMBOURG, TOULLEC, RONDI, GAGNEAU, ROUSSELOT, AUTRET et Mr POMMIER parents
d'élèves FCPE.
Mme SAVARY, Mr BENIER, parents d'élèves APEIA.
M. FOISSARD, coordonnateur service enfance.
Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire

Etaients excusés :

M. BERNARD enseignant

1. Approbation du compte rendu du 1^{er} conseil d'école

Point sur les travaux :

Mme Exposto souhaite aborder, en début de conseil, les points travaux laissés en suspens lors des derniers conseils d'école.

- Panneau pour accès des transports scolaires dans la rue des écoles : la bavette « 3 T 5 interdit » a été enlevée et remplacée par « sauf transport en commun ». Par contre il semblerait qu'il y ait encore 2 panneaux aux entrées de Boissy qui interdisent leur circulation. La mairie précise qu'elle a contacté plusieurs sociétés de transport qui ont affirmé que cela ne leur posait pas de problème. Les enseignants, eux, ont déjà rencontré des problèmes lors de sorties. Si une société refusait, il faudrait que l'école prévienne la mairie.
- Poubelles dans la cour de l'école : 2 poubelles ont été posées, une dernière devrait être posée entre la cantine et les nouvelles classes pendant les vacances de Pâques.
- Panneau d'affichage des parents d'élèves et de l'école : il y a eu une erreur de format lors de la 1^{ère} commande, une nouvelle commande a été faite. Ils seront peut être installés lors des vacances de Pâques.
- Mot de passe du serveur : il y a eu confusion car en fait c'est le fournisseur Internet qui a été appelé, la mairie tente d'appeler la société qui a installé les ordinateurs, mais en vain pour le moment.
- Serrures des portails et affichettes des parents d'élèves : après un an d'attente, les affichettes ont été posées mais pas aux endroits demandés par les parents d'élèves. Il était prévu de les poser surtout sur les portails entre l'élémentaire et l'annexe et à côté de la cantine. La mairie indique que ces affichettes sont trop fragiles et qu'il faudrait mettre des affichettes en plexi. Les parents d'élèves en sont bien conscients mais indiquent que la solution du plexi avait été rejetée il y a un an par la mairie et que cette solution était une solution temporaire en attendant le changement des serrures. Celles-ci devaient en effet être remplacées progressivement par des serrures à fermeture automatique à ces endroits délicats, or la mairie nous indique qu'elles ne sont pas prévues au budget alors qu'elles ont été réclamées il va y avoir 2 ans par les parents d'élèves et près de 4 ans par les enseignants. Un devis avait même été donné par les parents d'élèves FCPE et devait être étudié en mairie mais sans suite. De plus, lors de la dernière commission scolaire il a été dit aux parents élus que les serrures étaient commandées. Les enseignants nous informent que cette semaine un élève a encore réussi à sortir de la cour et a été retrouvé dans l'espace vert de l'école.

Parents et enseignants insistent sur le fait qu'il y a un réel danger à laisser ces portails en l'état et qu'il n'est pas envisageable d'attendre qu'il arrive un grave problème pour agir.

- Sonnette pour le RAM : Mme Sapir rappelle que le portail est toujours laissé ouvert (les jeudis matins à l'heure de la récréation). La mairie indique qu'une sonnette sera posée pendant les vacances de Pâques.
- Panneau des jours de décharge de Mme SAPIR : les renseignements à y noter étant variables d'une année sur l'autre, il faut prévoir un panneau plexi dans lequel on peut glisser une feuille.

A ce sujet, depuis février, une aide administrative, Mme Planchard, a été recrutée. Elle est présente les lundis, mardis et jeudis.

- Wifi dans la cour : l'installation a été faite le 14 mars mais cela ne fonctionne pas.
- Miroir au niveau de l'entrée du parking enseignant : il avait été demandé car la visibilité est restreinte à cet endroit à cause du muret longeant le point d'eau. Le miroir ayant été refusé (à cause du vandalisme) la FCPE avait proposé la pose de barrières en décalé pour freiner la progression des enfants à cet endroit → pas de solution proposée à ce jour.

Suite à la demande des enseignants au 1^{er} conseil d'école, Mme GROSSOT a été désignée comme référente à la mairie pour les travaux et le suivi des demandes liés aux écoles. L'équipe enseignante est très satisfaite.

Le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

La participation non prévue au conseil d'école de Mme Exposto a permis de lever le voile sur beaucoup de points en attente depuis longtemps et a donc été fort appréciée.

2. Perspectives rentrée 2012

- Les effectifs actuels sont de 256 élèves répartis sur 10 classes. Les effectifs pour la rentrée 2012 devraient être stables. Il n'y aura pas de livraison de logements en 2012.
- Inscriptions CP : comme l'an dernier Mme SAPIR prévoit une « portes ouvertes » le jour de la fête de l'école, le 29 juin. 50 CP sont attendus à la rentrée.
- Livret d'accueil CP : Mme GUENARD et Mr BUI DUY DAN vont regarder les modifications à apporter par rapport à celui de l'an dernier et les transmettront à Mme TOULLEC.
- Réunions de rentrée : les parents d'élèves FCPE ont eu un retour de parents leur indiquant que 6 classes sur 10 avaient fait leur réunion de rentrée le même jour ce qui a posé problème aux parents ayant plusieurs enfants dans l'école : l'équipe enseignante va faire en sorte de mieux les étaler.
- « Portes ouvertes » au collège : prévues le samedi 2 juin.

3. Projet d'école

- Evaluations CE1 et CM2 : pas d'information officielle pour l'instant ; mais à priori elles auront lieu simultanément du 21 au 25 mai.
- Stage de remise à niveau : Il aura lieu du 16 au 20 avril (5 jours) de 9h à 12h pour les CM1 et CM2. Il y a une quinzaine d'enfants et des enseignants volontaires sur l'école de Boissy pour y participer, par contre une partie des enfants ne pourront pas venir si le stage n'a pas lieu à Boissy.
→ Le lieu du stage n'est pas encore connu pour le moment mais la mairie précise qu'il n'aura pas lieu à Boissy pour des problèmes de ménage et de congés du personnel. Les parents d'élèves et les enseignants ne comprennent pas cette décision qui va pénaliser les enfants, ils précisent qu'il s'agit de 3 ou 4 enfants dans 3 classes. Est-il vraiment nécessaire de faire le ménage tous les jours dans ces classes ?

Il est demandé la possibilité de faire les stages d'été 2012 à Boissy.

4. Activités pédagogiques

- L'équipe enseignante remercie la FCPE pour leur don à la coopérative scolaire.

- Fête des enfants : elle aura lieu le vendredi 29 juin, sous la même forme que l'an passé mais cette-fois-ci avec l'école maternelle (sur la proposition du conseil des enfants). Il n'y aura pas de chorale du fait de l'absence de l'intervenante en musique Erica Merlier qui n'a pas été remplacée pendant son congé maternité.
- Conseil des enfants : une première réunion a eu lieu le 9 décembre, elle a eu pour sujet le règlement de la cour, un élu du CMJ était présent. Les demandes ont principalement concerné des aménagements de la cour tel que l'installation de buts de foot. Ces demandes ont été transmises via le CMJ. Une seconde réunion a eu lieu le 9 mars, elle a eu pour sujet l'organisation des évènements à venir : le cross et la fête des enfants.
- Projets et sorties :
 - Lire c'est partir (vente de livres à 75 cts) : semaine du 26 au 30 mars
 - Défi Maths : le 11 mai
 - Scolafoot : le 24 mai
 - Cross : le 25 mai
 - Projet Opéra des CM2 : les représentations publiques auront lieu les 15 et 16 juin au gymnase de Boissy
- Intervenants extérieurs :
 - Mme MERLIER, intervenante en musique revient en principe de congé maternité la semaine prochaine.
 - Assistante en langues étrangères : son contrat (d'une durée de 7 mois) se termine aux vacances de Pâques. Une nouvelle demande a déjà été faite pour la rentrée.
- ELCO : L'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine n'est pas géré par l'école qui ne fait que transmettre les informations et demandes des parents. Les élèves qui ont demandé à suivre des cours de Portugais (5 élèves) ont eu une réponse positive pour suivre des cours à Arpajon (jeudi soir après la classe)..

5. Activités périscolaires

- Etude : 4 groupes le lundi et le jeudi et 3 groupes le mardi et le vendredi. Les classes d'étude sont souvent trop chargées (17/18 enfants par classe). Les enseignants précisent que l'école n'est pas responsable des inscriptions, elle se base sur la feuille fournie par la mairie et que, par conséquent, ils n'ont pas à refuser ou accepter une inscription. Pour essayer de limiter le nombre d'inscrits, il faut donc bloquer les inscriptions qui arrivent après la date limite (21 du mois précédent). Mme SAPIR a préparé un règlement qu'elle va soumettre à la mairie.

6. Sécurité

- Exercice incendie : le 2^{ème} exercice annuel a eu lieu le vendredi 20/01/12 et s'est bien déroulé.
- Portails et portes : l'école vérifie la fermeture des portails à 8h20 et 13h20 (cf § 1 Approbation compte rendu – travaux). Il est toujours demandé au personnel utilisant les locaux de refermer systématiquement les portails pendant les heures scolaires.
- Sécurité aux abords de l'école : des véhicules circulent régulièrement dans la rue des écoles malgré l'interdiction : le matin, une maman attend l'ouverture de la barrière pour emmener son enfant en maternelle et des voitures stationnent devant le CLE entre 16h45 et 18h. L'APEIA demande qu'un mot soit transmis aux parents pour leur rappeler qu'il est interdit de circuler dans cette rue (sauf transports scolaires et riverains). La mairie l'élaborera et l'école le distribuera.

7. Travaux

- Caméras de vidéo surveillance dans la rue des écoles: les parents d'élèves souhaitent savoir quel est leur champ de vision et les personnes habilitées à visionner les enregistrements. Le champ de vision est limité à la rue. Les cours d'école et les habitations ne sont pas concernées, les images

sont floutées. Sont habilités à visionner : Mr le Maire, le 1^{er} adjoint au maire, la Directrice Générale des services et la gendarmerie de Breuillet. La salle de visionnage, sécurisée avec une clé électronique, est située dans la mairie. La mairie précise qu'elles ne sont pas encore en fonction, les tests sont en cours. Cinq pancartes seront installées en entrée de ville pour signaler leur présence. Une information détaillée sur leur fonctionnement sera disponible dans le prochain Boissy infos et sur le site internet.

- Mme SAPIR rappelle qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'école et demande à la mairie qu'une information soit passée à ce sujet. Elle demande également à ce que les parents veillent à ne pas fumer au niveau du portail pour respecter les enfants présents.
- Arbres de l'espace vert : est-il nécessaire de les couper aussi court car de ce fait il n'y a pas d'ombre, ce qui pose problème lorsqu'il fait très chaud les jours d'école et de CLE. La mairie précise que ces arbres sont très anciens et qu'ils nécessitent un entretien particulier.
- Un rideau a été demandé en octobre 2010 pour la classe de Mme SAPIR, sans réponse depuis. La mairie va le commander en même temps que le rideau de scène du gymnase afin de bénéficier de tarifs plus avantageux.
- Installations sportives :
 - Nettoyage du plateau sportif : le plateau est quelquefois inutilisable (présence de fils barbelés et de morceaux de verre). La mairie précise que le nettoyage est fait tous les mercredis et nous informe que le plateau sera bientôt définitivement supprimé (2^{ème} semestre 2012) car il sera utilisé pour la construction de la nouvelle école maternelle. Seul le terrain de foot restera à la disposition des écoles. L'école redemande à ce que le nettoyage soit effectué plutôt les lundis matins car le weekend est plus propice à l'abandon de bouteilles.
 - Utilisation du gymnase : il sera, en principe, à nouveau disponible le 2 avril 2012.
 - Tennis : du retard est prévu. Scola-tennis a dû être annulé cette année car le plateau, la bulle de tennis et le gymnase sont difficilement ou partiellement inutilisables.
 - Cross : en raison des travaux de la bulle de tennis, les enseignants veulent savoir l'itinéraire qu'ils peuvent mettre en place. La mairie répond qu'en principe les travaux du tennis seront terminés. La liste du matériel nécessaire pour le cross a été envoyée en mairie. Mme Sapir a pris contact avec M. Le Du à ce sujet.
Les enseignants expriment leurs difficultés à faire du sport cette année, faute de lieu disponible et regrettent la disparition de plateau sportif.
- Nouvelle cantine : les travaux sont retardés (pas avant 2014). Elle sera construite sur l'espace vert. Ceci enlèvera un lieu supplémentaire accessible aux enfants et agréable d'utilisation.

8. Questions diverses

- Pont de l'ascension : il y a eu un problème de validation de la demande car la procédure n'a pas été respectée. L'accord de tous les partenaires (mairie, enseignants, parents d'élèves) devait être notifié sur le compte rendu du 1^{er} conseil d'école. La mairie n'ayant pas pu donner sa réponse ce jour même, la validation par l'IA a été retardée et soumise à l'approbation officielle de la mairie lors de ce conseil d'école. → Le pont du vendredi 18 mai sera fait avec rattrapage le mercredi 2 mai.
- Diffusion du compte rendu : comme pour le premier trimestre, le compte rendu sera disponible sur le site internet de la mairie. Une information sera transmise aux parents pour leur indiquer l'adresse du site et proposera à ceux qui le souhaitent d'en recevoir une version papier.

La réunion se termine vers 21h00.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 5 juin 2012 à 19h.

La Secrétaire de séance
Madame TOULLEC – Parent d'élève

La Directrice
Mme SAPIR

